

CLERMONT-FERRAND, LE VENDREDI 6 MARS 2026

ROUTES

Saint-Priest-des-Champs : le Conseil départemental accompagne la commune dans les travaux d'aménagement de la traverse de bourg pour optimiser la sécurité des mobilités tout en améliorant le cadre de vie

Dans le cadre de sa politique d'optimisation de la sécurité des mobilités et de l'amélioration du cadre de vie sur tous les territoires, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme investit et accompagne la commune de Saint-Priest-des-Champs dans le lancement des travaux d'aménagement de la traverse de bourg et de la place des Tilleuls à compter du 16 mars 2026 et pour une période d'environ 3 mois. Cette opération représente un coût total de près de 98 532 € TTC pour le Conseil départemental du Puy-de-Dôme sur un coût total de 554 944 € TTC.

Ce chantier consistera en :

- L'aménagement des routes RD 987 et RD 62 pour une meilleure sécurité des mobilités ;
- La création d'une zone partagée pour la mise en conformité des circulations piétonnes ;
- La création de nouvelles places de stationnement à proximité du stade et de la salle des fêtes ;
- La végétalisation et la désimperméabilisation des espaces publics ;
- L'embellissement de la place des Tilleuls contribuant également à la valorisation de l'église et du monument aux morts.

Du 16 mars au 16 mai inclus, la circulation de tous les véhicules sera interdite sur la route RD 62 du croisement avec la RD 987 au croisement avec la RD 515. L'accès aux commerces, aux riverains, aux véhicules de secours, aux services publics et autres véhicules de collecte des déchets sera maintenu dans la mesure du possible en fonction de l'avancement du chantier. Une déviation est mise en place durant cette période (cf. plan infra).

La livraison des travaux est prévue pour le mois de juin.

